

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 15 mai 2026 Salon de la
chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)

Chantal Bourassa (Travail social)

Corina Crainic

Norma Doiron (Secteur langue)

Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)

Thomas Hodd (Anglais)

Matthieu LeBlanc (vice-doyen)

Roger Lord (Musique)

Michel Mallet (Traduction et langues)

Joëlle Martin (Info.-comm.)

Guillaume Adjutor Provost (rep. prof., Arts)

Katia Talbot (Art dramatique)

Jean-François Thibault (doyen)

Dominique Thomassin (Études françaises et
secrétaire)

Christophe Traisnel (HEP)

Absences motivées :

Jeremy LeBlanc (rep. étud., Sc. soc.)

Hayden Cotton (rep. étud., Arts)

François Renaud (Philosophie)

Majella Simard (Géographie)

Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 15 mai 2026

Le doyen demande aux membres du Conseil si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute les points suivants : 9.3. *Journée Porte ouverte*, 9.4. *Prix d'excellence en RDC (1^{er} cycle)* et 9.5. *Programme de bourses pour des stages d'été*.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2026

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Hesam Esfahani propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Christophe Traisnel, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2026

Point 3. : Affaires découlant

point 6 : Suivis des diverses instances : Les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en travail social ont été adoptées au Sénat académique. L'École de travail social, la faculté et le registrariat collaborent actuellement pour déployer ce programme de quatre ans dès septembre prochain.

Point 5.1.1. : Modifications aux cours de langue anglaise (ANGL1011-1042) : Les documents ont été acheminés au Comité des programmes le 22 avril 2026.

Point 5.2.1. : Création du sigle EAUT et du cours EAUT2000 : Les documents ont été acheminés au Comité des programmes le 22 avril 2026.

Point 7. : EQE des cours de linguistique et de littérature et EQE des cours de philosophie : La confirmation de l'adoption des EQE a été envoyée à chaque direction.

Point 8. : Professeure associée au DÉF | Nomination de Camille Deslauriers : Le dossier a été acheminé à la FESR.

Point 10.2. : Cours à sigles multiples : mise à jour : Des unités et des UARD ont adopté des résolutions et ont commencé à transmettre des documents au décanat. Les cours à sigles multiples seront présentés au Conseil de faculté du mois de juin 2026.

Point 10.3. : Recension des activités/réalisations/contribution à la RDC : Un courriel a été envoyé récemment sur l'importance de fournir une recension complète des activités de RDC et le décanat enverra un rappel.

Point 10.4. : Sécurité : Le VRER doit faire le suivi à la RDD.

4. Affaires étudiantes

Rien à signaler.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1. Département d'études françaises [Annexe 1]

Dominique Thomassin présente les modifications aux cinq profils de la majeure en études françaises, dont la création d'un stage, le changement du niveau d'un cours obligatoire et l'abolition de cours de littérature. Ces modifications occasionnent également des changements à trois mineures et les résultats d'apprentissage de programmes ont été créés.

Le doyen ajoute que certains programmes bénéficient d'un coordinateur ou coordonnatrice de stage, mais, pour ceux qui n'en ont pas, un protocole de stage uniforme sera présenté au prochain Conseil de faculté.

5.1.1. Modification au B.A. (majeure en études françaises – profils mixte, littérature (+ distinction) et linguistique (+ distinction))

Dominique Thomassin propose les modifications aux cinq profils du B.A. (majeure en études françaises). Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.2. Abolition, création et modification de cours LING et LITT

Dominique Thomassin propose l'abolition, la création et la modification de cours LING et LITT. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.3. Modification des banques de cours LING et LITT

Dominique Thomassin propose la modification des banques de cours LING et LITT. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.4. Modification des OFG

Dominique Thomassin propose la modification des OFG. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.5. Adoption des RAP pour la majeure en études françaises (profils mixte, littérature et linguistique)

Dominique Thomassin propose l'adoption des RAP pour la majeure en études françaises. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.6. Modification de la mineure en linguistique et littérature, de la mineure/du certificat en sociolinguistique et de la mineure/du certificat en création littéraire

Dominique Thomassin propose la modification de trois mineures. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département d'histoire et de géographie [Annexe 2]

Jean-Luc Bonnaud présente les modifications de la majeure en histoire, dont la création du cours Thèmes d'histoire mondiale, la création d'un stage, l'ajout du sigle HIST à un cours de philosophie

ainsi que le changement de niveau de certains cours. Les résultats d'apprentissage de programme ont aussi été créés.

Le doyen suggère de réfléchir à l'ajout de sigles au cours Thèmes d'histoire mondiale, comme SCPO entre autres.

Un membre recommande que les unités de la FASS réfléchissent à la création d'un cours de culture générale à sigles multiples comprenant notamment HIST, LITT, PHIL, SCPO.

5.2.1. Modification du B.A. (majeure en histoire)

Jean-Luc Bonnaud propose la modification du B.A. (majeure en histoire). Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.2. Abolition, création et modification de cours HIST

Jean-Luc Bonnaud propose l'abolition, la création et la modification de cours HIST. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.3. Attribution d'un double sigle au cours PHIL3340 (HIST3400) et au cours HIST4710 (GEOG4710)

Jean-Luc Bonnaud propose l'attribution d'un double sigle au cours PHIL3340 (HIST3400) et au cours HIST4710 (GEOG4710). Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.4. Modification de la banque de cours HIST

Jean-Luc Bonnaud propose la modification de la banque de cours HIST. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.5. Modification des OFG

Jean-Luc Bonnaud propose la modification des OFG. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.6. Adoption des RAP pour la majeure en histoire

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption des RAP pour la majeure en histoire. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2.7. Modification de la mineure en histoire

Jean-Luc Bonnaud propose la modification de la mineure en histoire. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. École des hautes études publiques [Annexe 3]

5.3.1. Adoption des RAP pour la majeure en science politique

Christophe Traisnel présente les résultats d'apprentissage de programme pour la majeure en science politique.

Christophe Traisnel propose l'adoption des RAP pour la majeure en science politique. Appuyée par Joëlle Martin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4. Département de traduction et des langues [Annexe 4]

5.4.1. Modification du niveau d'anglais au B. Trad. (régulier et coop)

Michel Mallet présente la modification du niveau d'anglais pour deux programmes de traduction. L'exigence en anglais passe de ANGL1042 à ANGL1041. À noter que le cours ANGL1041 deviendra en juillet 2027 ANGL3041.

Michel Mallet propose la modification du niveau d'anglais au B. Trad. (régulier et coop). Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.5. Décanat

5.5.1 Création d'une École bifacultaire en environnement [Annexe 5]

Le doyen présente le projet de création d'une École bifacultaire en environnement et propose la résolution suivante : Que le Conseil de la FASS appuie la création d'une École bi-facultaire (FASS et FS) en environnement à l'UMCM à laquelle seront rattachés les programmes de géographie.

Appuyée par Michel Mallet puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.5.2 Création d'une École réseau en environnement [Annexe 6]

Le doyen propose la résolution suivante : Que le Conseil de la FASS appuie la création d'une École réseau interdisciplinaire en environnement (ÉRIE) incluant l'UMCE, l'UMCM et l'UMCS.

Appuyée par Hesam Esfahani puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances

Sous-comité de la planification : Le doyen indique que les décisions du Sous-comité de la planification relatives au programme de M.A. en sciences sociales ont été acheminées à la Faculté, qui fera le suivi auprès du CES du programme.

7. Rapports de sabbatique

Le doyen explique qu'une rencontre s'est tenue cette semaine pour finaliser l'évaluation des rapports de sabbatiques.

Cette année, les onze rapports ont été jugés satisfaisants.

Le doyen propose l'adoption des rapports de sabbatique. Appuyée par Roger Lord, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Budget 2026-2027

Le doyen a envoyé récemment à chaque direction le budget pour l'année. Il rappelle que le gel des subventions accordées par la province entraîne un gel pour les facultés.

Il explique que les six nouveaux postes dans la faculté seront finalement pourvus, que les crédits non conventionnés ont été supprimés et qu'il a dû couper 700 000 \$ par rapport aux demandes présentées en janvier.

Des rencontres sont prévues prochainement pour discuter du budget 2027-2028.

Il demande aussi aux directions de garder un œil attentif aux inscriptions dans les cours.

Une membre revient sur le problème des listes d'attente dans les cours et la diminution importante d'inscriptions que cette mesure a entraînée cette année. Des membres craignent que les chiffres de cette année soient considérés par l'administration comme une baisse réelle des inscriptions dans les cours.

9. Informations

9.1 Date du prochain conseil de faculté : lundi 22 juin 2026

Le vice-doyen indique que le prochain conseil aura lieu le lundi 22 juin 2026.

9.2. Plan de cours non conformes

Le vice-doyen a envoyé récemment une note de service relative aux plans de cours. Des étudiantes et étudiants se sont plaints ce semestre de l'absence d'un barème de notes ou de modalités d'évaluations

dans certains plans de cours. Il rappelle l'importance d'aviser les collègues des exigences relatives aux plans de cours.

9.3. Journée Portes ouvertes

La journée Portes ouvertes se déroulera le 21 mai et le vice-doyen encourage les membres à être disponibles pour cette activité importante pour le recrutement.

9.4. Prix d'excellence en RDC (1^{er} cycle)

La faculté avait créé deux prix en RDC, un pour le premier cycle et l'autre pour les cycles supérieurs. Ella Wigmore, une étudiante de premier cycle du séminaire en histoire médiévale, recevra ce prix cette année.

9.5. Programmes de bourses pour des stages d'été

Jean-Luc Bonnaud transmet, au nom de Majella Simard, une préoccupation relative à un nouveau programme de stage de recherche créé par la FESR pour les étudiantes et étudiants de premier cycle. Selon les modalités, la FESR fournit 6000 \$ et la personne qui supervise le stage (ou encore le département ou la faculté) doit ajouter 2000 \$. Or, ce genre de contribution est d'usage en sciences puisque les subventions y sont plus élevées que dans d'autres domaines.

Jean-Luc Bonnaud recommande que la faculté rédige une lettre à la FESR pour que soit supprimée la contribution de 2000 \$. Cette mesure pourrait être injuste pour une étudiante ou un étudiant qui souhaiterait être supervisé par un membre du corps professoral qui n'a pas de subvention.

Il est suggéré que Jean-Luc Bonnaud prépare une première ébauche de la lettre et la fasse parvenir au doyen.

10. Autres points

Rien à signaler.

11. Clôture de la séance

La séance est levée à 15 h 04.

Dominique Thomassin
Secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc